



## **ARTS-SCIENCES-LETTRES**

### **Organise le salon d'Hiver 2020**



Dans la Galerie THUILLIER  
À cent mètres du Musée PICASSO

13, rue de Thorigny 75003 Paris

#### **Exposition du vendredi 04 décembre au jeudi 10 décembre 2020**

Vernissage le samedi 05 décembre 2020 de 18 h à 21h

Dédicace de livres dimanche 06, lundi 07 et mardi 08 décembre de 15h à 18h

#### **Exposition du vendredi 11 décembre au jeudi 17 décembre 2020**

Vernissage le samedi 12 décembre 2020 de 18 h à 21h

Dédicace de livres dimanche 13, lundi 14 et mardi 15 mars de 15h à 18h

Le nombre d'exposants étant limité par la place disponible, l'admission se fera par un Jury après examen du dossier d'inscription joint. Le maximum de peintures, photographies, sculptures est de 7 par artiste

### **RÈGLEMENT**

**Art.1** La sélection du jury se fera sous l'autorité d'ARTS-SCIENCES-LETTRES et de la GALERIE THUILLIER, sur présentation d'un Curriculum Vitae, et de deux photographies, correspondant à chacune des œuvres proposées.

Chaque photographie ou chaque tableau devra impérativement comporter le nom, le prénom, l'adresse, le téléphone et l'adresse courriel de l'Artiste, ainsi que les dimensions, la technique de l'œuvre, son titre, et le prix de vente souhaité (s'agissant d'une galerie, voir détail ci-après article 12). Tout dossier d'inscription incomplet sera refusé.

Dans le cas où la candidature serait acceptée, l'exposant donne l'autorisation à ARTS-SCIENCES-LETTRES de reproduire les photos et documents fournis par lui, ceci dans le cadre de la promotion de la manifestation.

Les décisions du Jury seront sans appel quant à l'admission ou la non- admission des œuvres présentées.

**Art.2** Le **nombre d'œuvres** maximum pouvant être retenu par Artiste est de 7 pour les tableaux, photographies ou sculptures

**Art.3** Les **tableaux et les photographies** doivent avoir les formats suivants :

- Du 1 au 15 inclus (jusqu'à 61 cms x 54 cms)
- Au-delà du 15 et jusqu'au 30 inclus (jusqu'au 92 cms x 73 cms)
- Jusqu'à 1 m x 1 m

**Les sculptures** seront impérativement posées de manière stable sur un socle de 30 cm x 30 cm, mis à disposition par la Galerie.

Pour des pièces au-delà de 1,50m, contacter directement la Galerie pour autorisation préalable.

**Art.4 frais de gestion de dossier** de 15 € par demande de candidature.

**Art.5 Droit d'exposition :**

Peinture, photographie	du 1 au 15 inclus	45€
	Au-delà du 15 au 30	75€
	Jusqu'à 1m x 1m	120€
Sculpture	jusqu'à 40 cms	45€
	De 40 cms à 1,5m	80€
	Au-delà de 1,50m	voir avec la galerie

**Art.6 Les montants** correspondants aux œuvres non retenues par le Jury seront restitués.

**Art.7 Composition du dossier :**

- Les documents mentionnés à l'**Article 1** dudit règlement, à savoir un curriculum d'artiste et deux photos de chaque œuvre soumise à candidature.
- Un chèque libellé à l'ordre d'ARTS-SCIENCES-LETTRES du montant total comprenant :
  - Les frais de gestion de dossier de 15 € pour la période d'exposition souhaitée
  - Les droits d'accrochage des œuvres (par œuvre) proposées à candidature selon l'article 5.
- Une enveloppe suffisamment grande et correctement affranchie, avec nom et adresse pour le retour des documents fournis au Jury ainsi que pour la restitution du chèque de participation au Salon correspondant aux œuvres non retenues.

**Art.8 Date limite de dépôt des candidatures : le 15 NOVEMBRE 2020 au plus tard.**

Tout dossier d'inscription incomplet sera refusé.

**Art.9 Le transport des œuvres :**

Le transport des œuvres est aux frais de l'exposant et sous sa responsabilité.

Les œuvres doivent être déposées :

à la Galerie THUILLIER 13, rue de Thorigny 75003 Paris, tél. 01 42 77 33 23.

<b><u>Pour l'exposition du 4 au 10 décembre 2020</u></b>	<b><u>Pour l'exposition du 11 au 17 décembre 2020</u></b>
Le Jeudi 03 décembre 2020 de 13h à 19h.	Les mercredi 09 et jeudi 10 décembre de 13h à 19h

Les œuvres seront déballées et les emballages conservés par les artistes exposants.

Pour les œuvres livrées exceptionnellement par un transporteur, il appartient à chaque Artiste de veiller attentivement auprès de son transporteur à ce que ses œuvres soient effectivement livrées à la Galerie THUILLIER, ARTS-SCIENCES-LETTRES ne pouvant assurer la prise en charge des œuvres laissées par un transporteur en dehors de la Galerie.

- Le nom et les coordonnées de l'Artiste, le titre, la technique, le format et le prix de l'œuvre doivent obligatoirement être portés au dos du tableau ou accrochés à la sculpture.
- Les tableaux doivent comporter des systèmes de fixation adéquats et solides pour chaque œuvre.

**Art.10 Vernissage :** Le vernissage aura lieu le :

<b><u>Exposition du 04 au 10 décembre 2020</u></b> Samedi 05 décembre de 18h à 21h.	<b><u>Exposition du 11 au 17 décembre 2020</u></b> Samedi 12 décembre de 18h à 21h.
--	--

Chaque exposant recevra par Internet une invitation valable pour deux personnes.

Les exposants ne disposant pas d'adresse courriel la recevront par la poste.

**Art.11** Ouverture des expositions au public :

<b><u>Exposition du 04 au 10 décembre 2020</u></b> Du vendredi 04 au jeudi 10 décembre de 13h à 19h	<b><u>Exposition du 11 au 17 décembre 2020</u></b> Du vendredi 11 au jeudi 17 décembre de 13h à 19h
--	--

Chaque exposant recevra par Internet une invitation à télécharger pour diffusion la plus large possible.  
Les exposants ne disposant pas d'adresse courriel recevront les invitations par la poste.

**Art.12 Acquisition des œuvres :**

ARTS-SCIENCES-LETTRES étant une association sans but lucratif, les personnes désirant acquérir une œuvre devront s'adresser, en l'absence de l'Artiste, au personnel de la Galerie qui détiendra la liste des œuvres numérotées avec les prix.

En cas de vente, la Galerie, à titre exceptionnel, ne prendra pas son pourcentage habituel de 15% sur le montant de celle ci.

**Art.13 Promotion de l'événement :**

Envoi d'invitations et diffusion des dates des expositions par la Galerie THUILLIER à son fichier clients.

Envoi d'invitations par les Artistes exposants à leurs amis et relations.

Publicité des expositions effectuée par la Galerie THUILLIER dans le quartier du Marais.

**Art.14** Retrait des œuvres sur présentation du récépissé remis le jour du dépôt :

<b><u>Exposition du 04 au 10 décembre 2020</u></b> - Par les Artistes, le jeudi 10 et vendredi 11 décembre de 13h à 19h. - Par transporteur, le retour sera assuré par la Galerie dans la semaine qui suivra l'exposition.	<b><u>Exposition du 11 au 17 décembre 2020</u></b> Par les Artistes, le jeudi 17 et vendredi 18 décembre de 13h à 19h. Par transporteur, le retour sera assuré par la Galerie dans la semaine qui suivra l'exposition.
--	--

L'emballage et l'enlèvement des œuvres seront exclusivement à la charge de l'exposant. ARTS-SCIENCES-LETTRES ne peut être nullement tenu pour responsable des œuvres qui ne seront pas retirées aux dates et aux heures prévues selon les expositions.

Pour les œuvres qui seront réexpédiées par la Galerie THUILLIER, les frais de poste seront avancés par celle-ci et remboursés par l'Artiste.

Pour les œuvres que les Artistes ont prévu de faire réexpédier à leur charge par un transporteur, La Galerie THUILLIER assurera le conditionnement de l'œuvre, en dégageant toutefois sa responsabilité pour quelque cause que ce soit. L'Artiste aura l'obligation de fournir :

- pour les tableaux et les photographies un emballage nécessaire et parfaitement adapté,
- pour les sculptures une caisse appropriée,
- le tout présentant un réemploi aisé et solide mentionnant le nom de l'exposant sur chaque partie de l'emballage et précisant toutes informations permettant d'identifier le transporteur (nom, n° de téléphone et adresse courriel) qu'il aura chargé du retrait,
- par courriel, les coordonnées complètes du transporteur au plus tard le :
- 

<b><u>Exposition du 04 au 120 décembre 2020</u></b> Le 04 décembre 2020	<b><u>Exposition du 11 au 17 décembre 2020</u></b> Le 11 décembre 2020
--	---

**ARTS SCIENCES LETTRES** ne pouvant stocker les œuvres, des frais de gardiennage seront à régler directement par l'Artiste à la Galerie THUILLIER **pour les œuvres non retirées le 11 décembre 2020** concernant l'exposition du 04 au 10 décembre 2020, **et le 18 décembre 2020** concernant l'exposition du 11 au 17 décembre 2020.

**Art.15 Assurances :** ARTS-SCIENCES-LETTRES n'est en aucun cas responsable notamment des vols, bris ou détérioration des œuvres exposées.

La **Galerie THUILLIER** est assurée jusqu'à 3000 € maximum par œuvre.

Une assurance personnelle complémentaire peut être contractée par l'artiste exposant.

**Art.16** Aucune œuvre ne pourra être retirée pendant la durée de l'exposition.

**Art.17** Les personnes venant dédicacer les livres et CD sont dispensées des frais de dossier.

**Art.18** Les **Artistes** s'engagent à respecter toutes les modalités du présent règlement et celles contenues dans la fiche d'inscription ci-jointe à nous retourner le **15 NOVEMBRE 2020 au plus tard**.

**Art.19** Des **prix** seront décernés, dont les prix Arts Sciences Lettres et la galerie Thuillier.

**Permanence téléphonique : exclusivement jeudi de 9h30 à 15h**

**Adresser toute la correspondance et les demandes de renseignements au Secrétariat**

**7,rue Robert Lindet – 75015 Paris – Téléphone et Télécopie : 01.53.70.92.15 – Courriel : [artsscienceslettres@yahoo.fr](mailto:artsscienceslettres@yahoo.fr)**

**[www.arts-sciences-lettres.fr](http://www.arts-sciences-lettres.fr)**

**Envoi de fonds libellé au nom de ARTS-SCIENCES-LETTRES (Compte n° 00425 445666D)**

**IBAN : FR 66 3000 2004 2500 0044 5666 D68**

**BIC : CRLYFRPP'**

